

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'hui, on prend des décisions hâtives fixant l'avenir. Dans la vie quotidienne, prendre des décisions, peu importe qu'elles soient hâtives, est considéré comme « courageux ». Ce prétendu courage, avec lequel nous nous engageons dans l'avenir, entravera la liberté de ceux qui viennent après nous, et les privera de la possibilité de prendre des décisions meilleures. Nous risquons de barrer la route à nos descendants. Remettre à plus tard des décisions exigerait bien plus de courage effectif ou de courage civique. » (Extrait de *Lernen von den Utopien*, de Lucius Burckhardt.)

Au début de cette année, l'assemblée générale du Groupe des architectes confiait au comité du Groupe le mandat d'établir des propositions concernant un programme d'activités axées sur des problématiques urgentes de la planification architecturale telles que : méthodologie, techniques de participation, responsabilité professionnelle, utilisation des sciences humaines.

Le comité du G.A., d'entente avec la Commission romande de formation continue, répond à ce mandat par la mise sur pied d'un cycle d'études :

Sciences humaines et planification architecturale

Les thèmes suivants seront traités, à travers des conférences, séminaires, projections de films, et visites :

1. L'apport de la sociologie à la planification architecturale.
2. Sciences nouvelles : psychologie de l'environnement, psychologie de l'architecture, écologie du comportement.
3. L'approche historique, et sa contribution aux problèmes d'architecture actuels.
4. Participation des usagers.

Ce cycle vise à :

Informier

- de l'état des recherches sur l'environnement construit, entreprises par les différentes disciplines des sciences humaines (par exemple : sociologie, anthropologie, psychologie).
- sur les programmes de formation de chercheurs spécialisés pour les problèmes de l'environnement construit (troisième cycle et facultés spécialisées) ainsi que sur les programmes des instituts de recherche en Suisse et en Europe.
- des questions pluridisciplinaires, de la modification nécessaire des rôles de chacun des participants dans le processus de planification (architecte, maître d'ouvrage, sociologue, etc.).
- du problème de la formulation des résultats de recherche en vue de leur application par des planificateurs.

Mettre en garde

- contre les dangers d'une utilisation sans discernement des sciences humaines.

Provoquer

- une réflexion continue.

Encourager

- les architectes à tenter des expériences d'intégration des sciences humaines dans leurs planifications.

Le premier séminaire ayant pour thème : « L'apport de la sociologie à la planification architecturale » aura lieu en février 1974.

Programme cadre

Jeudi 14 février 1974, de 20 à 22 h., Hôtel Continental, Lausanne

Dr H. O. Luthé, sociologue, chargé de cours à l'EPFL, privat-docent à l'Université de Lausanne :

- Aperçu général de la sociologie.
- Dans quelles phases de planification le sociologue peut-il intervenir et par quels moyens ?
- Quelles en sont les limites ?
- Discussion.

Jeudi 28 février 1974, de 20 à 22 h., Hôtel Continental, Lausanne

J.-M. Lamunière, architecte SIA-FAS, professeur à l'EPFL, professeur invité à l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie :

- Les possibilités et limites de l'apport de la sociologie dans la planification.
- Expériences faites par un architecte praticien et enseignant.

Vendredi 8 mars 1974 et samedi 9 mars 1974

- Visite d'un ensemble de logements et d'équipements à La Villeneuve de Grenoble-Echirolles.

L'ensemble de La Villeneuve-Grenoble fait partie d'un vaste projet visant à doter Grenoble d'un centre secondaire, cette ville se caractérisant par une forte expansion démographique (environ 15 000 personnes par an).

Le programme comprend :

Habitat : 2200 logements.

1000 loyers modérés / 500 loyers normaux ;

(logements pour personnes âgées, logements pour étudiants, logements pour handicapés physiques, etc.).

Equipements : centre de petite enfance, maternelles, primaires, collèges secondaires, maison de quartier, salle de spectacle, restaurant, centre commercial, etc.

Le projet a été conçu par des équipes pluridisciplinaires dont les objectifs de départ étaient étroitement liés avec des considérations socio-pédagogiques (psychologiques) au niveau des logements et équipements.

La visite sera suivie par des responsables architectes, urbanistes et sociologues.

- Eventuellement visite de la Maison de la Culture à Grenoble.

Le programme détaillé avec le coût de la visite sera envoyé à tous les membres de la SVIA, au mois de janvier 1974.

Les épouses sont cordialement invitées. Prière de réserver les dates.

Candidatures

M. Bobillier Claude, ingénieur mécanicien, inscrit au REG. (Parrains : MM. Jaques Diebold et Luc Tissot.)

M. Glayre Philippe, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1973. (Parrains : MM. J.-L. Biermann et G. Junker.)

M. Stucki Christoph, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1969. (Parrains : MM. Gerber et M. Tappy.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité de la SVIA dans un *délai de quinze jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Carnet des concours

Concours de projets en vue de l'aménagement du domaine de Victoria à Köniz-Wabern — Remaniement des projets

La Direction des constructions fédérales, mandatée par le Département fédéral de l'intérieur, a organisé en automne 1972 un concours de projets en vue des nouveaux

bâtiments du Bureau fédéral de statistique à Köniz-Wabern. Afin d'aboutir à un aménagement harmonieux de l'ensemble du domaine, le programme du concours englobait également l'étude des ouvrages suivants :

- un bâtiment pour l'administration fédérale ;
- des immeubles d'habitation avec jardin d'enfants ;
- des serres pour le service des jardins de la Confédération ;
- des installations de sport pour la commune de Köniz.

La Direction des constructions fédérales a chargé au printemps 1973, à la suite des résultats du concours précité, les architectes mentionnés ci-dessous de reprendre l'étude de leurs projets :

Franz Meister, architecte dipl. SIA/FSA, Schwarztortstrasse 7, 3007 Berne ;

P. Freund et associés, architectes, Dufourstr. 30, 3005 Berne ;

Theo Hotz et *Ruedi Beyeler*, architectes, Wattenwylweg 9, 3006 Berne.

Chacun des architectes mandatés a fait parvenir un projet remanié à la Direction des constructions fédérales jusqu'à la date prescrite (15 octobre 1973).

La commission d'experts, présidée par M. le professeur J. W. Huber, architecte, directeur des Constructions fédérales, Berne, et composée des experts techniques suivants :

F. Brugger, architecte, Lausanne ;

O. Glaus, architecte, Zurich ;

E. Haeberli, architecte, chef de la division des bâtiments, Direction des constructions fédérales, Berne ;

M. Hartenbach, ingénieur civil, Saint-Blaise ;

W. Rüetschi, architecte, directeur d'arrondissement de construction, Direction des constructions fédérales, Berne ;

H. Zaugg, architecte, Olten,

s'est réunie les 6 et 7 novembre 1973 à Berne pour juger les projets précités. Elle a pu constater avec satisfaction que les projets remis étaient d'un niveau élevé et est arrivée aux conclusions suivantes :

- vu l'endroit exposé du domaine, il est indiqué de construire dans la zone supérieure des bâtiments aussi bas que possible ;
- une organisation économique du Bureau fédéral de statistique doit pouvoir être assurée ;
- une séparation des bâtiments administratifs et des immeubles d'habitation devrait être évitée ;
- des locaux de travail sans vue et peu ensoleillés ne peuvent être admis dans ce bel endroit ;
- les appartements doivent être protégés contre le bruit et jouir d'une belle vue ainsi que d'un bon ensoleillement.

La commission d'experts recommande au maître de l'ouvrage de charger M. Franz Meister de poursuivre son étude.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 7 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir pages 10 et 11 des annonces

Informations diverses

Haute-Nendaz en plein essor

à 1350 m d'altitude, fait face aux Alpes bernoises

(Voit photographie page couverture)

Située sur la rive gauche du Rhône, dans le Valais central, la commune de Nendaz groupe de nombreux villages et hameaux ainsi qu'une station touristique en plein développement : *Haute-Nendaz*, sise à quelque 17 km de Sion.

Dans cette plaine, à travers laquelle le Rhône roule ses flots tumultueux, aboutissent de nombreuses vallées latérales, parmi lesquelles le Val de Nendaz qui s'est résolument tourné vers le tourisme depuis une quinzaine d'années.

En effet, la construction de la première télécabine, en 1959, a été à l'origine du développement touristique actuel.

Dès Haute-Nendaz, par une bonne route de 8 km, on accède au complexe de *Super-Nendaz*, sis dans les alpages, à 1700 m d'altitude. Les Résidences Rosablancher peuvent accueillir plus de 500 personnes dans leurs constructions modernes.

Quatre téléskis fonctionnent déjà et la région est reliée à Verbier par une télécabine.

Remontées mécaniques : Une télécabine, un télésiège, six téléskis transportent les skieurs vers des pistes très variées. Haute-Nendaz dispose d'une piste de descente magnifique qui lui a permis d'organiser les Championnats suisses de ski alpin en 1968 et en 1972.

Ecole suisse de ski : Elle est très cotée et compte plus de 30 moniteurs, tous d'une grande amabilité, placés sous la direction de M. G. Mariéthoz.

Ski de fond : Une école de ski de fond fonctionne parfaitement depuis l'an dernier. Notre vaste plateau se prête particulièrement bien à la pratique de ce sport.

Ecole d'escalade : Haute-Nendaz compte trois guides diplômés qui enseignent la technique d'escalade du rocher et organisent diverses excursions sur les sommets du fond de la vallée ou d'autres régions du Valais.

Aménagements sportifs : Une patinoire naturelle vient compléter les installations de sport d'hiver, tandis que deux courts de tennis, une piscine de plein air, chauffée — laquelle sera couverte dès que possible — ceci en plus des piscines privées existantes, un jeu de boules, de pétanque, réjouissent les hôtes de l'été.

Promenades : La société de développement a balisé un réseau de promenades nombreuses et variées suivant les bisces, les sentiers et chemins, loin des bruits de moteurs.

Camping : L'amateur de camping trouvera un terrain parfaitement aménagé à l'orée de la forêt, à l'extérieur de la station.

Pêche : Le Val de Nendaz, que la Printze arrose, permet au pêcheur de s'adonner à son sport favori.

Possibilités de logement : Haute-Nendaz dispose aujourd'hui d'environ 5000 lits. Elle compte, en outre, 8 hôtels de différentes classes totalisant 250 lits et 130 couchettes. Deux dancings sont également là pour distraire et amuser les hôtes après une journée de plein air.

Vacances au rythme de chacun : Ce bref descriptif permet de dire qu'à Haute-Nendaz il est possible de passer d'agréables vacances d'été et d'hiver : vacances pour tout le « monde », aussi bien le sportif que le promeneur, le villégiateur qui recherche l'intimité avec la nature, le calme, la tranquillité, que celui qui désire s'amuser, rencontrer des étrangers et des gens du pays.

En effet, Haute-Nendaz est non seulement une station mais encore un village montagnard typique comptant plus de 1000 habitants, où les gens travaillent encore la terre et où le patois, langage rude mais caractéristique, est encore largement répandu.

... Mais venez donc sur place pour vous délasser, vous oxygéner et faire connaissance avec une population prête à vous accueillir !

La propriété par appartement est la forme la plus moderne et la plus simple de la propriété immobilière.

L'achat d'un ou plusieurs appartements permet à un acquéreur de procéder à un placement immobilier de premier ordre.

Constructions et ventes directes d'appartements et chalets.

Rentabilité intéressante par Valaisia-Services, notre agence de location.

S'adresser à PRO NENDAZ SA

Promotions touristiques — 1961 Haute-Nendaz

Téléphone 027 4 54 77